



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

CHIFFRES CLEFS DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS L'AUDE 2018



UN ÉTAT AU SERVICE DE SA POPULATION

UN ÉTAT À L'ÉCOUTE QUI CONSEILLE ET QUI ACCOMPAGNE SA POPULATION AU QUOTIDIEN

L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC, UNE PRIORITÉ RÉAFFIRMÉE

UNE MODERNISATION SANS PRÉCÉDENT POUR 2018

Les permis et cartes grises en un clic :



- La délivrance de titres est désormais réalisée selon des procédures numérisées,
- Des points d'accueil en préfecture et sous-préfectures ont été créés pour aider le public dans ses démarches ainsi qu'au sein des 14 maisons de services au public installées dans l'Aude,
- Plus de 24 000 personnes ont utilisé ces points d'accueil en 2018.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS



- La lutte contre la précarité énergétique étant une priorité de l'État et de l'Agence Nationale de l'Habitat, 339 logements ont été rénovés sur le plan énergétique, pour un montant total de subvention de 2,4 M€ au titre du programme Habiter Mieux de l'État, complété par l'aide de l'ANAH.
- L'action de l'ANAH a permis de réhabiliter au total 528 logements, avec une enveloppe globale de 3,6 M€ d'aides aux propriétaires.

UNE MOBILISATION FORTE ET CONTINUE EN FAVEUR DE L'EMPLOI

- 109 536 salariés, 38 293 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C.
- 7 312 reprises d'emploi au 2^{ème} trimestre 2018 dans l'Aude, soit une progression de 1,0 % en regard du 2^{ème} trimestre 2017.
- 21 100 personnes sont indemnisées par Pôle emploi, toutes allocations confondues, dans le département de l'Aude.
- Missions locales : 17 095 jeunes en contact, 2 945 reçus en premier accueil, 8 381 accompagnés.
- 11 000 établissements employeurs (représentant 6.5 % de l'ensemble des établissements employeurs d'Occitanie).
- 83% des établissements employeurs comptent entre 1 et 9 salariés.
- 3397 entreprises ont été créées (de 11/2017 à 11/2018), soit plus 8.5% par rapport à n-1.



Inauguration mission locale de Castelnaudary (28/05/2018)

LES 40 ANS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- 1,8 M€ alloués dont :
 - 1 M€ au bénéfice du monde associatif sous forme de subventions pour financer 200 projets d'associations,
 - 800 000 € au titre de la dotation politique de la ville alloués sur le territoire de Carcassonne pour 18 projets dont 15 concernant la rénovation des écoles.
- 12 labels décernés par le préfet à des porteurs de projets innovants.



Remise des labels « 40 ans de la Politique de la Ville, inventons les territoires de demain » (19/06/2018)

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE EN PROTÉGEANT LES PLUS FRAGILES

- Des moyens humains et financiers sans précédent ont été déployés en vue d'offrir aux plus démunis un abri :
 - près de 6 M€ de crédits engagés (+17 % par rapport à 2017),
 - renfort des maraudes,
 - création 40 nouvelles places d'hébergement de manière pérenne dans le département.
- 337 demandes au logement opposable (DALO) ont été traitées dont 123 ont reçu une décision favorable.



UN ÉTAT À L'ÉCOUTE QUI CONSEILLE ET QUI ACCOMPAGNE SA POPULATION EN TEMPS DE CRISE

DES AIDES FINANCIÈRES

- Suite aux inondations du 15 octobre, l'État et le Conseil départemental de l'Aude ont débloqué une aide pour la mise en place d'un **secours d'extrême urgence** de 500 € par adulte et 200 € par enfant : 2048 foyers soit 4661 personnes ont bénéficié en 3 semaines de cette aide financière pour un montant total de plus de 2 M€ dont 1,10 M€ de l'État.
- Pour faciliter le relogement temporaire des populations sinistrées, l'État aide financièrement les collectivités (**FARU**) à reloger leurs habitants. En 2 mois 185 personnes ont été concernées. Plus de 250 000 € ont été attribués aux collectivités pour reloger leurs habitants, ce dispositif perdurera au cours de l'année 2019 pour de nouvelles demandes.

- Différents dispositifs au bénéfice des entreprises et territoires sinistrés :
 - L'activité partielle : 96 entreprises concernées pour 829 salariés et 130 786 heures,
 - L'aide au redémarrage en faveur des entreprises sinistrées par les inondations dans les communes reconnues en état de catastrophe naturelle : 54 dossiers ont reçu une aide totale pour 300 000 € au 31 décembre 2018. 100 000 € supplémentaires seront accordés en début d'année 2019,
 - Les contrats aidés (parcours emplois compétences) : une enveloppe exceptionnelle de 200 contrats a été accordée avec un taux de prise en charge par l'État porté à 80 % pour un montant de plus de 1,6 M€ alloués aux employeurs du secteur non marchand situés sur les communes reconnues en état de catastrophe naturelle.
- Plusieurs dispositifs d'aide et de remise gracieuse aux particuliers et entreprises sinistrés par les inondations du 15 octobre 2018 :
 - pour les particuliers, traitement des demandes de remise gracieuse de taxe d'habitation et de taxe foncière avec 898 demandes déposées fin 2018 dont 358 dossiers traités pour un montant de dégrèvement de 420 950 €,
 - pour les entreprises : 53 dossiers ont fait l'objet de remise de cotisation foncière pour un montant de 105 844 €.



DES FACILITÉS ADMINISTRATIVES

- 108 déclarations d'achat ont été saisies à la place et pour les comptes des garages habilités dont le matériel informatique avait été endommagé lors des inondations.
- Gratuité des renouvellements des titres (CNI/Passeports, permis de conduire et carte grise) perdus ou détériorés lors des inondations, 300 dossiers ont été traités.
- 97 duplicatas de cession de véhicule ont été délivrés pour les sinistrés afin de faciliter leurs démarches auprès des assureurs.
- Mise en place et pilotage par l'État d'une Mission pour le relogement des sinistrés des inondations : 410 demandes ont été traitées.
- 1265 renseignements hypothécaires ont été remis gratuitement aux sinistrés dans le cadre de la constitution des dossiers d'assurance.

UNE PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS AGRICOLES

- L'accompagnement du monde agricole a abouti à la reconnaissance calamité agricole suite aux inondations.
- Plus de 780 dossiers sont actuellement instruits dans ce cadre.

UN ÉTAT AU SERVICE DU TERRITOIRE

UN ÉTAT FACILITATEUR DU DÉPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

UNE INNOVATION AUDOISE : UN GUICHET UNIQUE DÉMATÉRIALISÉ DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Les communes sont souvent désorientées lorsqu'elles élaborent un dossier de demande d'aide financière. Quoi de plus déroutant que d'avoir différents formulaires, différents interlocuteurs, différentes procédures,... Partant de ce constat, le préfet de l'Aude, le président du Conseil départemental de l'Aude et la présidente du Conseil régional Occitanie ont mis en place un portail permettant de saisir les demandes de subventions en une seule fois et sur la base d'un dossier unique.
- Ce dispositif a été étendu à la dotation de solidarité suite aux inondations du 15 octobre 2018 en élargissant le partenariat à l'Agence de l'Eau.

DES DÉMARCHES PARTENARIALES AU SERVICE DES TERRITOIRES

- 6 contrats de ruralité en faveur des territoires ruraux.
- 2 dispositifs « action cœur de ville » pour les territoires urbains de Carcassonne et de Narbonne.
- Une labellisation au profit de 2 territoires d'industrie : Castelnaudary/Castres et Narbonne .

TÉLÉPHONIE MOBILE

Un nouveau dispositif adopté par le Gouvernement dès janvier 2018, transfère aux opérateurs la responsabilité de la couverture numérique. Dans l'Aude, une équipe projet a été créée pour identifier les zones à couvrir en priorité et faciliter sur le terrain le déploiement par les opérateurs.

FOCUS SUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

- 55 M€ (contre 44,4 M€ en 2017) pour 4 674 exploitants versés au titre des aides de la Politique Agricole Commune.
- 55 jeunes agriculteurs aidés dans leur installation pour un montant total de 1,5 M€.

UN ÉTAT ACCOMPAGNATEUR QUI SOUTIENT ET AIDE AUX FINANCEMENTS DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

L'ÉTAT INVESTIT DANS L'AUDE : près de 95 M€ en 2018 en complément des financements liés aux inondations du 15 octobre 2018.

FOCUS SUR LES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS : 20 M€ octroyés à l'Aude en 2018 (plus de 20% d'augmentation par rapport en 2017).

Le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL) :

- un dispositif pérennisé,
- 6,9 M€ alloués dans l'Aude pour 36 dossiers (contre 5,6 M€ en 2017),
- Opérations phares : réhabilitation du front de mer de Port la Nouvelle, création d'un pôle culturel à Limoux et confortement du barrage de Cenne-Monestiés.

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux :

- une dotation renforcée (+ 600 000 € par rapport à 2017 qui avait déjà connu une augmentation de 30% par rapport à 2016),
- 7,9 M€ alloués dans l'Aude pour 213 dossiers financés,
- Opérations phares : réhabilitation du siège de la communauté de communes de Piège Lauragais Malepère, réhabilitation et extension du complexe sportif de Cuxac d'Aude, aménagement du cœur de village de Rennes-le-Château.

Fonds National d'aménagement et du développement du territoire (FNADT) :

- 3,3 M€ (1,4 M€ en 2017) pour 20 dossiers financés,
- Opérations phares : voie verte et réhabilitation du hameau du Somail et sécurisation du barrage de La Cavayère.

FOCUS SUR LES INTEMPÉRIES D'OCTOBRE 2018 :

- Une aide exceptionnelle de 16 M€ d'avances déjà octroyés aux collectivités au titre du Fonds de Solidarité.



L'ÉTAT SE PROJETTE SUR L'APRÈS INTEMPÉRIES : URBANISME, RELOGEMENT, PERSPECTIVES, ...

CETTE ACTION S'EST DÉJÀ TRADUITE PAR :

- Le relevé sur le terrain d'environ 500 laisses de crues destinées à réaliser la cartographie des enveloppes inondées, ce qui permettra de disposer des plus hautes eaux et d'arrêter une règle permettant ou pas la réutilisation des constructions les plus exposées,
- Une réflexion avec le Centre National d'Études Spatiales sur l'exploitation des images satellites,
- La formalisation d'une stratégie validée concernant :
 - la maîtrise de l'urbanisme dans les zones inondées,
 - la révision à engager de la stratégie locale de gestion du risque inondation et du programme d'actions de prévention des inondations (SLGRI et PAPI),
 - l'actualisation des Plans de prévention des risques inondations (PPRi),
 - l'achat des habitations au titre du Fonds Barnier, en collaboration avec l'Établissement Public Foncier,
 - l'accompagnement des communes ayant des besoins en matière d'évolution des documents de planification, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation urbanisme.
- Élaborer un Programme d'Intérêt Général (PIG) post-inondation pour coordonner les interventions liées à la réparation des dégâts dus aux inondations (Fonds Barnier) et les améliorations de l'habitat (ANAH).



UN ÉTAT RÉGALIEN

UN ÉTAT GARANT DE LA LÉGALITÉ

LES CHIFFRES CLEFS DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

- nombre d'actes transmis : 29 060
- nombre d'actes prioritaires reçus : 6 584
- nombre d'actes prioritaires contrôlés : 4 707
 - 342 pour la fonction publique territoriale
 - 1 388 pour l'intercommunalité et pour la démocratie locale
 - 2 100 pour l'urbanisme
 - 877 pour la commande publique
- Nombre d'actes retirés ou modifiés suite aux recours gracieux : 70

IMMIGRATION : RESPECT DE LA LOI ET HUMANITÉ

Demandeurs d'asile :

- 249 demandes d'asile,
- une augmentation sensible des procédures dites « Dublin » (84 contre 58 en 2017).

Immigration irrégulière :

- 661 mesures d'éloignement prises.

FOCUS SUR LA CRÉATION DE NOUVELLES COMMUNES

- En 2018, l'État a accompagné la création de trois nouvelles communes qui ont vu le jour au 1^{er} janvier 2019, s'ajoutant aux deux créations précédentes (Val de Lambronne et Quillan) :
 - la commune de Val-de-Dagne (arrondissement de Carcassonne) regroupant Montlaur et Pradelles en Val,
 - la commune de Val-du-Faby (arrondissement de Limoux) regroupant Fa et Rouvenac,
 - la commune de Roquetaillade-et-Conilhac (arrondissement de Limoux) regroupant Roquetaillade et Conilhac de la Montagne.
- Au 1^{er} janvier 2019, l'Aude compte 433 communes dont 5 communes nouvelles.

UN ÉTAT GARANT DES COMPTES PUBLICS DE L'AUDE

- Les services fiscaux se sont mobilisés pour la mise en place du prélèvement à la source (organisation de réunions avec les employeurs privés et publics, communication, diffusion de documentation, formation des agents ...).
- En 2018, les actions pour permettre la dématérialisation des échanges avec les usagers et les partenaires des finances publiques se sont poursuivies : 132 494 déclarants en ligne soit 53 % des foyers fiscaux.

- Le centre de contact des finances publiques installé à Carcassonne, renforcé de 10 emplois en septembre 2018, a traité 177 027 appels téléphoniques et 69 473 demandes par courriels.
- 261 documents d'analyse financière ont été adressés aux collectivités locales en 2018 dont 20 analyses rétrospectives, 2 prospectives et 2 travaux d'expertise.
- S'agissant de l'activité économique, près de 158 M€ ont été versés au titre du CICE depuis sa mise en place en 2013, dont 33,12 M€ pour les créances de 2017 déclarées en 2018 (3 744 entreprises concernées). En 2018 également, il a été procédé à 9 723 remboursements de crédit de TVA pour un montant de 100,5 M€.



LA PROTECTION DE LA POPULATION

L'ÉTAT GARANT DE LA SANTÉ PUBLIQUE PILOTE LES ACTIONS DE POLICE SANITAIRE

Prévention et gestion des risques liés à l'eau	Prévention et gestion des risques liés aux espaces clos et à l'environnement extérieur
<ul style="list-style-type: none"> • 3626 contrôles sur les réseaux d'eau • 424 contrôles sur les 42 sites de baignade • 1349 contrôles sur les bassins de natation du département 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan de lutte contre l'habitat insalubre : plus de 60 signalements et 4 arrêtés d'insalubrité pris • Action ciblée sur le saturnisme infantile : 3 procédures engagées

GARANTIR LA SÉCURITÉ DU CONSOMMATEUR ET ASSURER SA PROTECTION ÉCONOMIQUE

- Au titre de la concurrence et de la répression des fraudes :
 - 844 contrôles de professionnels pour un taux d'anomalie constaté de près de 26%,
 - surveillance des secteurs à enjeux du département : fruits et légumes (135 visites) – secteur de l'immobilier et de l'hébergement touristique (52 visites) – secteur viticole (38 visites),
 - 131 prélèvements alimentaires pour un taux d'anomalie de 9%,
 - des opérations ponctuelles :
 - l'opération interministérielle vacances a donné lieu à 193 visites notamment des hébergements de plein air et des structures de restauration dans les zones à forte densité touristique : 4 procès-verbaux et 37 avertissements,
 - l'opération de fin d'année pendant dans la période des fêtes a donné lieu à 62 visites pour 2 procès-verbaux et 24 avertissements.
- Au titre de la sécurité sanitaire des aliments :
 - 611 inspections d'établissements agroalimentaires donnant lieu à 67 procès-verbaux et 6 établissements ont fait l'objet d'une décision administrative de fermeture ou de suspension d'activité.
- Au titre des alertes sanitaires et des toxi-infections : 39 contrôles réalisés.
- Au titre de la sécurité des usagers :
 - 75 établissements d'activité physique contrôlés pour 41 mises en demeure.

UNE COMPLÉMENTARITÉ DES ÉQUIPES DE L'ÉTAT AU SERVICE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Élaboration d'une stratégie régionale de gestion du trait de côte afin de notamment mieux prendre en compte les risques littoraux des 4 départements littoraux d'Occitanie.
- Activation de l'observatoire des rejets de l'usine Orano de Malvés à Narbonne afin d'examiner l'évolution des données environnementales sur plusieurs années.
- Énergies renouvelables : 28 nouveaux projets d'énergie renouvelable accompagnés par l'État : 19 dossiers photovoltaïques, 5 dossiers éolien , 4 chartes territoriales.
- Installations classées : 62 inspections de terrains pour améliorer la situation environnementale de sites qui ont donné lieu à 6 mises en demeure.
- Forêt : 174 actions administratives de destruction de sangliers menées.
- Délivrance de 6 autorisations environnementales sur des projets d'envergure, dont l'élargissement de l'A61, la ZAC de la Robine et l'aménagement hydro-électrique du complexe du Païcherou.

Focus

LE PROJET D'EXTENSION DU PORT DE PORT LA NOUVELLE

- La demande d'autorisation environnementale pour ce projet de près 380 M€ d'investissements a reçu un avis favorable de la commission d'enquête publique et du CODERST.
- L'arrêté d'autorisation a été signé par le préfet en octobre 2018.

LE CANAL DU MIDI

- En 2018, ce sont 34 autorisations spéciales de travaux délivrées dans les sites classés du Canal du Midi pour un seul refus.
- Finalisation du cahier de gestion du site classé des paysages du Canal du Midi en concertation étroite avec les acteurs du territoire.
- Élaboration de la charte paysagère urbaine et architecturale qui doit aboutir en 2019.



LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, PREMIER DES DROITS

ENCADREMENT DES MANIFESTATIONS FESTIVES MAJEURES

- Tour de France
- Festival de Carcassonne
- Embrasement de la Cité de Carcassonne
- Feria de Carcassonne
- Foire d'Espezel
- Barques en scène à Narbonne
- Fêtes du Cassoulet à Castelnaudary



Départ Tour de France (24/07/2018)

UNE ACTIVATION DU CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL SANS PRÉCÉDENT

- Activation du COD pendant 42 jours notamment lors des attentats de Trèbes et Carcassonne, des intempéries des mois de mai, juin et juillet, des inondations du 15 octobre et des manifestations de fin d'année.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN BREF

- 2018 se traduit par une augmentation du nombre de tués (33) soit une augmentation de 18% par rapport à 2017, où le nombre de tués (28) avait été historiquement bas.
- Par contre le nombre d'accidents diminue de 9% et le nombre de blessés hospitalisés de 16%.
- Malgré cette tendance haussière, le chiffre des personnes tuées reste inférieur à la moyenne des 5 dernières années qui s'établit à 36.
- 300 actions en direction des milieux scolaires et festifs sur les risques des 2 roues motorisés, les risques routiers professionnels, le grand public et les seniors, ont été organisées.
- Des sensibilisations ont été menées vis-à-vis de 10 000 élèves des écoles primaires et maternelles et 11 000 collégiens et lycéens.



DÉLINQUANCE GÉNÉRALE : UNE SITUATION MAÎTRISÉE

- La baisse des chiffres de la délinquance générale s'accélère en 2018 avec une diminution de faits constatés de 4,42 %. C'est le meilleur résultat depuis 5 ans.
- Des saisies record de cannabis (7 tonnes en 2018 contre 3 tonnes en 2017).
- Des activités de prévention renforcées : l'État a mobilisé des moyens financiers au titre de FIPD à hauteur de 98 338 € (+ 18% par rapport à 2017). Au titre de la lutte contre les drogues et les addictions, 39 751 € ont été engagés pour accompagner 8 projets. Il convient d'ajouter les fonds alloués pour la sécurisation des établissements scolaires (143 530 €) et pour le déploiement de la vidéo-protection (176 878 €) avec 1 077 nouvelles caméras.

LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

- Réunions hebdomadaires du groupe d'évaluation départemental.
- Organisation de 2 journées sur la prévention de la radicalisation en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aude et l'Éducation Nationale qui a réuni 300 personnes.
- Organisation de 3 journées de formation à destination des travailleurs sociaux de l'agglomération de Carcassonne.

FOCUS SUR LA COMMUNICATION DE L'ÉTAT

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Inauguration de la Galerie des Illustres audois installée en préfecture.
- Journée européenne du patrimoine : plus de 450 personnes ont visité la préfecture.
- Journée de la sécurité intérieure organisée à Narbonne.

UNE PRÉFECTURE CONNECTÉE ET PRÉSENTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

- 320 000 visites du site internet interministériel,
- 19 000 abonnés sur Facebook,
- 6 500 followers sur Twitter (3200 en 2017),
- 3 500 actions de communication (communiqués de presse, invitations presse, publications sur les réseaux sociaux, ...).

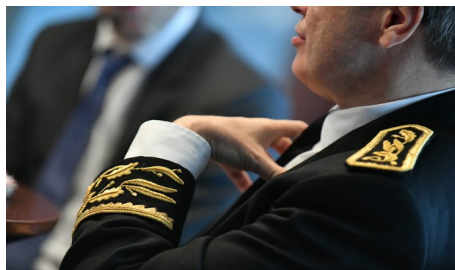




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE



Préfecture de l'Aude, Service de la Communication Interministérielle



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



www.aude.gouv.fr